

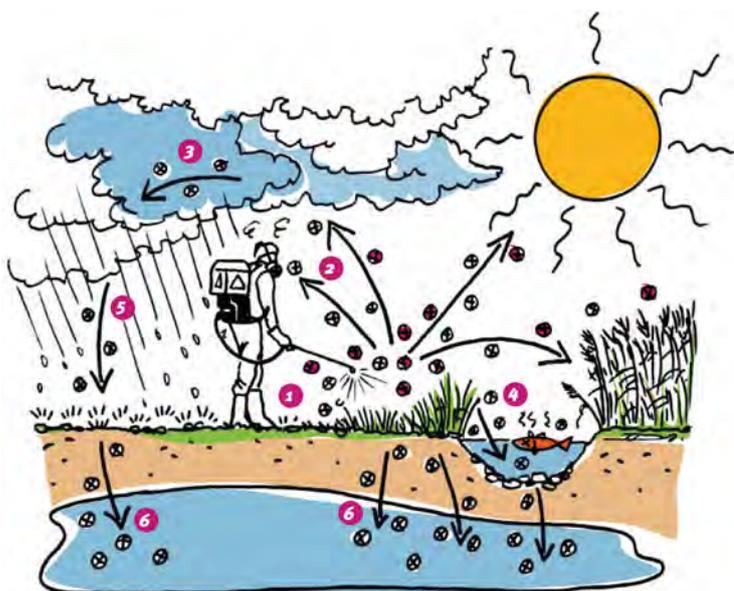
POURQUOI JARDINER

SANS PESTICIDES ?

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse s'étend sur **53 communes et 64 616 hectares**. Il regroupe **147 909 habitants**.

Sur ce territoire, environ 13% de la surface est urbanisée, soit 8500 hectares. Étant donné l'urbanisation résidentielle, majoritairement constituée de maisons individuelles, une grande partie de cette surface est occupée par des jardins privés.

Si l'on se base sur la consommation moyenne de produits phytosanitaires en Ile de France (source : BNVD-DRIAAF), **on peut estimer que plus d'une tonne de pesticides est épanchée sur le territoire du Parc chaque année, uniquement par les jardiniers amateurs.**



Les pesticides, source de pollution

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| 1 Perte au sol | 4 Ruissellement |
| 2 Dérive dans l'air | 5 Retombée avec les pluies |
| 3 Dispersion par le vent | 6 Infiltrations |

Une ressource en eau à protéger...

Plus de 6 bassins versants sillonnent le Parc naturel. Le grand plateau de Beauce est ainsi entaillé par de multiples vallées, qui ont donné naissance à de nombreux cours d'eau (Vesgre, Drouette, Yvette, Rémarde, Mauldre,...) qui s'écoulent sur l'ensemble du Parc.

Les produits épanchés, s'ils sont lessivés par une pluie avant d'être absorbés, arrivent très rapidement dans les cours d'eau par ruissellement. Et nos rivières «dites de tête de bassin» sont très vulnérables aux pollutions car les débits sont très faibles. Pourtant ces rivières contribuent au débit de la Seine en aval dans laquelle nous puisons en partie notre eau quotidienne! La contamination de ces eaux par les pesticides entraîne des surcoûts de traitement dans les usines d'eau potable.

Et si l'on pense qu'une cuillère à café de 3ml de produit pur pollue 10km d'un cours d'eau d'un mètre de largeur.... on prend conscience de l'impact de chacun de nos gestes !

Sans compter que ce qui n'est pas emporté directement dans les rivières se disperse dans l'air sous l'effet du vent (AirParif estime que 25 à 75 % du tonnage des substances utilisées se retrouveraient dans l'atmosphère), ou s'infiltrer dans les nappes phréatiques....

Et une biodiversité à sauver !

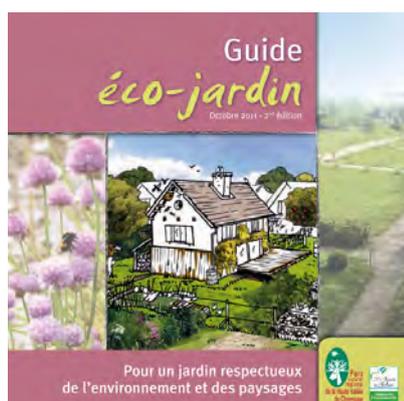
Chacun abrite dans son jardin une communauté de petits mammifères, d'oiseaux, d'insectes et de micro-organismes dans le sol. Et nous en avons besoin ! Pour le plaisir des yeux certes, mais aussi parce qu'**ils sont indispensables à un écosystème en équilibre et qu'ils sont de formidables auxiliaires au jardin.**

Mais l'usage des pesticides a des conséquences collatérales : **il réduit de 20 % la présence d'invertébrés dans le sol (notamment nos fameux vers de terre), il diminue de plus de 10% la richesse en oiseaux, et de 5% l'abondance des papillons....**

À l'échelle régionale, l'abondance des oiseaux a diminué de 21% depuis 2002 et la richesse en papillons de 8% depuis 2005. L'Île-de-France a perdu 1/5^{ème} de ses oiseaux en 13 ans. (Source : ARB)

En tant que Parc naturel régional, nous avons un devoir d'exemplarité ! Supprimer l'usage de produits phytosanitaires dans nos jardins, et favoriser l'accueil de la faune par de simples petits gestes fera avancer la protection de l'environnement sur l'ensemble du territoire !

Inspirez vous du guide Ecojardin pour faire de votre terrain un refuge de biodiversité...



Et que font les communes du Parc ?

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques de synthèse est interdite pour les collectivités. Seuls les produits de biocontrôle, utilisables en agriculture biologique ou à faible risque sont autorisés.

Anticipant la réglementation, depuis 2013 de nombreuses communes du Parc se sont engagées dans la réduction puis dans l'arrêt des produits phytosanitaires.

Ainsi au 1er janvier 2019, 40 communes sur 53 n'utilisent plus de produits phytosanitaires sur l'ensemble de leurs espaces publics.

